

Réunion Publique sur la reconstruction de l'aile de l'école élémentaire Paul Bert

COMPTE-RENDU

23 JUIN 2015

18 H

Salle du sous-sol de l'école élémentaire Paul Bert

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 5 personnes. Partenaires : M. Jean-Marc VINKLER, Inspecteur de l'Education Nationale, M^{me} Corinne UMBER, Directrice de l'école ; M^{me} Caroline LELOUP-SZALKOWSKI et M^{me} Katarina DUBRAVCOVA-MALINGREY, Architectes du cabinet OBIKA ; journalistes : M. Michel JEANNOT, Est Républicain et M^{me} Lousine TERTERYAN, 54 Hebdo. Commune : Elus : M. Stéphane HABLOT, le Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M^{me} Denise KANIA, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement, M. Cédric SEA, Adjoint délégué ;</p> <p>Personnel municipal : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Christophe NOEL, Reporter multimédia du service Communication, M. Olivier MONTAIGNE, Directeur du Pôle Affaires scolaires, M. Régis POINSIGNON et M. Thierry SIMETTE, agents du Bureau d'Etudes.</p>

Ordre du jour : Présentation des travaux de reconstruction de l'aile de l'école élémentaire Paul Bert aux parents d'élèves et aux enseignants.

Introduction par Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire remercie les parents d'élèves et les enseignants présents et présente les partenaires, les architectes, la directrice de l'école, l'inspecteur de l'Education Nationale, ainsi que les élus et les agents municipaux présents.

1/ Présentation des travaux de reconstruction de l'aile de l'école :

« Le projet conserve la structure des murs d'origine de l'école. Une ossature bois permettra de monter le mur d'un côté, il y aura un vestiaire et de l'autre côté, du rangement pour la classe. »

Les architectes projettent l'image de la façade rénovée : *« le projet tel qu'il est conçu permettra de laisser rentrer plus de lumière dans les classes. Le faux plafond en bois améliorera l'acoustique des salles de classe. Il comportera aussi un système de ventilation des classes. L'aile sera aussi rénovée thermiquement. On était attaché à l'image du groupe scolaire. Mais nous avons souhaité en profiter pour utiliser des matériaux d'aujourd'hui, en contact avec l'Architecte des Bâtiments de France, ce qui permettra d'ouvrir et de ventiler les salles de classe, grâce aux vitres manipulables.*

Nous cherchons à avoir un ensemble cohérent, en gardant la possibilité de pouvoir rénover par la suite le reste de l'école si nécessaire.

Les trois classes qui existaient vont être recréées, avec un mur technique et une salle d'activités à niveau avec le sol de la cour, ce qui permettra l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il y aura aussi un accès direct aux sanitaires, grâce à la rampe d'accès. La réponse de l'appel d'offres doit être donnée pour le 31 juillet. Les réponses seront analysées en août, pour une attribution courant septembre. Les travaux s'échelonnent sur dix mois et l'aile rénovée devrait être terminée pour la rentrée 2016. Nous sommes disponibles pour organiser des visites sécurisées du chantier. »

Après cette présentation, les deux architectes montrent aux parents d'élèves des échantillons des matériaux prévus pour la rénovation, échantillons de vitres, de mur, de sol en lino naturel coloré et de faux plafond.

2) Questions du public :

M. l'inspecteur de l'Education nationale s'inquiète de l'immensité des baies vitrées : *« Ne seront-elles pas fragiles ? Avez-vous pensé aux risques de dégradations hors temps scolaire ? Ne risque-t-on pas d'avoir des*

impacts tous les mois ? »

Madame Leloup : *« Les vitres sont réalisées avec un verre adapté. Actuellement, on a un découpage de fenêtres qui est similaire au précédent : c'est une porte-fenêtre de 2 mètres sur 90 cm à 1 mètre de large pour le vitrage. On est revenu sur le même rythme des deux ailes. On n'a pas modifié l'image qu'on vous a présentée aujourd'hui, mais dans le projet, il y aura moins de vitres. Le cadre en bois situé à l'intérieur donne une impression de plus grande largeur. Mais on a redécoupé dans le cadre. »*

M. Carpena demande si cela règle le problème de l'Architecte des Bâtiments de France pour qui la largeur des fenêtres devait rester la même pour respecter le projet de Prouvé.

Madame Leloup : *« Oui. »*

M. Donati : *« Y a-t-il des précautions qui seront prises pour éviter qu'un éventuel nouveau départ de feu ne se propage par les plafonds ou par le toit ? »*

Madame Leloup : *« Nous avons des obligations de parois coupe-feu à l'intérieur. »*

Madame Dubravcova : *« Les matériaux utilisés ont une stabilité au feu. Au niveau des avant-toits, on n'a rien modifié pour respecter l'identité du bâtiment scolaire. Et cet avant-toit est aussi utile pour masquer le soleil (on est orienté plein sud). On a des occultants assez fins en tissu perforé intégrés dans la poutre qui descend sur le côté. Ces stores seront posés à l'extérieur pour plus d'efficacité contre la chaleur. Ils seront à trois mètres de haut, donc pas accessibles depuis la cour. »*

L'inspecteur de l'Education nationale s'inquiète de la chaleur lors des mois d'été et de printemps, due au soleil qui tapera sur les vitres des salles de classe : *« C'est exposé plein sud : on imagine aisément qu'en période de canicule, ce sera difficile. Les verres choisis seront-ils isolants de la chaleur ? »*

Mme Dubravcova : *« Nous avons choisi des verres qui respectent la réglementation thermique 2012 en vigueur, pour que ce soit confortable aux usagers. On a des débords de toit importants, d'1m77, qui donnent un maximum d'ombre sur la façade, quand le soleil est au zénith. On a choisi aussi de poser les stores à l'extérieur pour éviter que les vitres chauffent. Nous avons aussi prévu deux grands battants d'une superficie de 4m² par salle de classe, calculés sur mesure selon la capacité de la classe et permettant de faire circuler l'air dans les salles. »*

M. Donati demande si *« la salle insonorisée permettra des actions particulières ? »*

Madame la Directrice de l'école : *« Nous avons une classe orchestre qui pourra répéter dans cette salle insonorisée. On pourra aussi y organiser d'autres activités. »*

Madame Leloup : *« Au départ, nous avons trois salles dédiées chacune à une activité : la salle d'informatique, la salle de musique et une autre salle polyvalente, plus grande que les deux précédentes. Or, dans le projet, nous avons opté sur une isolation acoustique pour toutes les salles de classe. Les deux dernières salles de classe sont communicantes, ce qui réduit un peu leur isolation. »*

Madame Rouillon : *« A présent, la directrice de l'école souhaiterait que le préau actuel soit de la même qualité que celui qui sera rénové. »*

M. Donati s'inquiète du vandalisme possible des stores posés à l'extérieur.

Madame Leloup : *« Si on avait peur, on ne ferait plus rien. Les stores seront positionnés à trois mètres de haut. Il faut vraiment aller les chercher pour les vandaliser. »*

Madame Rouillon : *« Y aura-t-il des changements pour les accès pompier ? Et pour les escaliers ? »*

Madame Leloup : *« L'accès pompier qui donne sur le pignon du bâtiment sera un peu élargi : on profite en effet des travaux de reconstruction pour améliorer cet accès. »*

En guise de **conclusion**, Monsieur le Maire remercie les habitants présents pour leurs questions et les invite à prendre le verre de l'amitié.